

# IPPJ : motion pour le maintien des sections ouvertes

Même si le ministre Rachid Madrane promet qu'il n'y aura ni fermeture, ni perte d'emplois, la transformation programmée de l'IPPJ de Jumet inquiète les communes de l'arrondissement.

« *L'arrivée de ces jeunes dessaisés va profondément modifier l'organisation du site de Jumet et entraîner la fermeture des sections actuelles. L'IPPJ de Jumet dans sa configuration actuelle va donc bel et bien disparaître* », dénonce Philippe Knaepen.

Pour le député régional MR, le passage à une IPPJ fermée va mettre fin aux différents projets pédagogiques visant à la réinsertion de ces jeunes et à la construction de leurs projets de vie.

« *L'IPPJ fermée va aussi balayer d'un revers de main l'ensemble des partenariats tissés depuis 60 ans entre les établissements scolaires de notre arrondissement, les clubs sportifs, le secteur associatif et l'IPPJ de Jumet. Je persiste donc et je signe : l'IPPJ de Jumet va donc disparaître !* »

## UNE COHABITATION POSSIBLE

Pour le Pont-à-Cellois, il est impératif de maintenir des sections ouvertes à Jumet. « *La configuration des lieux permettrait très facilement de faire cohabiter sur le même site une IPPJ fermée et une structure ou-*



Philippe Knaepen. © D.R.

*verte visant à la réinsertion comme c'est déjà le cas dans d'autres institutions* », insiste-t-il.

Et, dans la foulée, il a invité les bourgmestres de l'arrondissement, toutes couleurs confondues, à soumettre à leur conseil communal respectif une motion allant en ce sens. Et à l'adresser au ministre-Président de la fédération Wallonie-Bruxelles Rudy Demotte et à Rachid Madrane. « *Ce n'est pas une démarche partisane ou politique. Ce sont des jeunes dont on parle ici...* »

Courcelles a déjà adopté cette motion. Philippe Knaepen la proposera lors du conseil communal du 12 juin. ●

